

<https://www.snetap-fsu.fr/Contractuel-les-ATLS-ni-pyromane-ni-sapeur-Camember-mais-le-respect-des-agent.html>



# **Contractuel-les ATLS : ni pyromane, ni sapeur Camember mais le respect des agent-es et du service !**

- Les Dossiers - Fonctionnement des EPL - Dotation ATLS -  
Date de mise en ligne : vendredi 12 juillet 2024

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Déplorable, méprisante... Comment qualifier autrement la gestion des établissements de l'enseignement agricole technique en cette année scolaire qui s'achève et au regard de la façon dont elle traite les agent-es, nos collègues contractuel-les [ATLS](#) mais aussi les personnels d'encadrement de nos [EPL](#) ?

En effet, la note de service relative à l'appel à candidatures pour les postes contractuel-les de la rentrée scolaire 2024/2025 dans les lycées agricoles publics et qui concerne les filières administratives, techniques, de laboratoire, de santé ou de mission (ATLSM) n'a toujours pas été publiée...

Habituellement, cette note publiée fin mai, permet à nos collègues contractuel-les actuel-les et futur-es de se positionner sur les postes proposés et aux personnels de direction de nos établissements de procéder aux recrutements en envisageant ainsi sereinement la rentrée avec une équipe constituée.

Nombreux-ses sont les collègues contractuel-les et des équipes de direction, qui nous ont sollicité-es depuis plus d'un mois maintenant face à cette attente. Dès la première quinzaine de juin, nous avons interrogé les services chargés de ce sujet à la [DGER](#). Inquiet-es, nous les avons relancés et avons reçu en réponse, le 28 juin, un laconique : "La note devrait être publiée au prochain [BO](#)."

Nous sommes aujourd'hui le 12 juillet... Et rien ne semble prévu avant le 18 juillet !

### **Pourquoi y a-t-il lieu d'être inquiet-es ?**

Parce que cette situation va inévitablement mettre une pression, pourtant évitable, sur nos établissements, sur les collectifs de travail et, in fine, sur l'ensemble de la communauté éducative. À ce jour, les recrutements nécessaires n'ont pas commencé, et les collègues contractuel-les en poste cette année n'ont aucune perspective quant à leur renouvellement.

### **Les salaires doivent être payés !**

Nous savons aussi combien notre administration rencontre de grandes difficultés pour la mise en place de la rémunération des contractuel-les. Chaque année, nous intervenons sans relâche pour débloquer les situations de centaines de collègues qui ne perçoivent pas leur salaire en temps et en heure. Les dossiers doivent être constitués mi-juillet pour espérer une rémunération fin septembre.

Sous notre pression, des engagements ont été pris par le SRH, pour réduire drastiquement le nombre d'agent-es non rémunéré-es dans les temps. Mais la DGER, en l'état, entrave et dégrade les conditions de la rentrée dans nos établissements. Comment va-t-il être possible de traiter ces dossiers et éviter ainsi une galère innommable à tous les niveaux de l'enseignement agricole technique, des agent-es des établissements et jusqu'au SRH ?

Nous en appelons ici à Madame la Secrétaire générale du ministère, afin qu'elle réagisse rapidement pour débloquer cette situation ubuesque et de mauvais goût qui oscille entre le pompier pyromane et le sapeur Camember !